

Les faits et les constats :

Après plusieurs mois de combat en intersyndicale SUD-CGT au sein du département d'Ille-et-Vilaine, au niveau local et national, où nous avons porté les revendications du secteur social et médico-social, le sujet du travail social commence à être un peu plus visible. Pourtant l'extension du SEGUR de la santé au secteur du social et du médico-social par une revalorisation digne n'est pas gagnée pour toutes et tous. Le Président CHENUT ayant eu la très mauvaise idée de restreindre l'octroi des 183€ aux seuls professionnels de l'ASE, de la PMI et de la polyvalence.

Puni-es les référent-es RSA, les CSEF, les CSG, les éducatrices de jeunes enfants, les techniciennes d'intervention sociale et familial, les conseiller-es conjugaux-les et familiaux-les, les professionnel-les des services agrément et du service adoption, les infirmières insertion et PA/PH, les médecins PA/PH, les psychologues, les conseiller-eres techniques, les secrétaires, les assistantes sociales du personnel, les professionnel-les du SAFED, les gestionnaires ASE, les agent-es d'accueil, les informateur-rices sociaux-ales et les assistantes familiales : Nada, que Chi, Peau de bal, walou le SEGUR !

Le département a décidé d'exclure ces métiers alors que d'autres départements ont fait le choix de l'étendre sans restriction. **Une exception austéritaire bretonne?**

Difficile à avaler quand les fonctions d'encadrement et de directions stratégiques ont été largement revalorisées par un RIFSEEP très favorable (de 200 à 400€ !) De qui se moque t'on?

Notre exécutif local s'enferme dans son interprétation de « l'accompagnement socio-éducatif », un concept suffisamment flou inscrit dans le décret du 28 avril dernier qui revient sur tous les engagements de Monsieur CASTEX

et donne toute latitude aux Présidents des Départements de France. **Certains l'ont accordé logiquement au personnel des services sociaux en reconnaissant les difficiles conditions de travail et l'exigence émotionnelle que requièrent leurs métiers (CD 22, CD 33, CD 85, CCAS Ville de Paris).**

Depuis plusieurs années, les travailleurs-euses du secteur social et médico-social décrivent un quotidien professionnel qui broie et des moyens humains dans les services qui ne permettent pas de répondre aux besoins de la population tant les dispositifs sont saturés, les remplacements des collègues pas assurés, et les recrutements sur les métiers difficiles. La protection de l'enfance ne parvient plus à remplir sa mission de protection et embolise tous les services départementaux, idem sur le champ du handicap, de la dépendance et de l'insertion... sans oublier tous les efforts demandés aux agents pour l'accueil dédié, l'évolution des procédures (PPEF, IP, SIEF, ...). **Mille raisons pour reconnaître la pénibilité des métiers de l'accompagnement social et leur octroyer une revalorisation salariale de 183€ !**

Nos revendications :

C'est pourquoi, l'intersyndicale SUD-CGT a déposé un préavis de grève pour le mardi 28 juin 2022 pour l'ensemble des personnels des CDAS, des services agrément, de la DEF, de la MDPH, de la mission MNA, du SAFED, des centres de planification, du service social du personnel et les assistant-es familiaux-les. Nous exigeons :

- la réouverture d'une négociation sur le SEGUR au sein de notre collectivité pour attribuer 183€ à tous les exclu-es, sans exception.
- un financement du SEGUR opposable à L'Etat qui soit versé sous forme d'un CTI (complément de traitement indiciaire) dans la FPT
- des moyens humains et financiers dans nos services à la hauteur des besoins.

RASSEMBLEMENT MARDI 28 JUIN A 11H DEVANT LE SABOT D'OR A SAINT GILLES

**Les Etats Généraux de la Prévention et de la Protection de l'Enfance réunissent 500 professionnels du secteur, dont les élu-es en charge des compétences sociales et le Président.
Nous voulons que notre colère soit visible des élu-es et des partenaires
afin que nos difficultés et l'absence de reconnaissance que nous vivons sortent de notre seule institution !**

**L'unité syndicale ? Il y a ceux qui en parle et ceux qui la font ! Pour SUD-CGT, c'est lutter ensemble.
2 ans de mobilisation des syndicats SUD-CGT-FO-CNT pour exiger des moyens pour la solidarité,
de meilleures conditions de travail et une revalorisation salariale du secteur dans l'indifférence totale de la CFDT.
Alors, on n'a pas de leçon à recevoir des coucoux !**